

- **Programme d'actions Affouage**

Pour répondre à cette demande les coupes de taillis, ainsi que les houppiers seront délivrés pour les affouagistes. Chaque année les coupes de bois délivrées seront ajustées en fonction de la demande et du volume à récolter.

2.5.5 Programme d'actions MENACES PESANT SUR LA FORET

Pas de programme d'action au cours du prochain aménagement.

Cependant, concernant la vidange des bois, certaines parcelles présentent des sols non praticables une partie de l'année (voir annexe 11). Il faudra veiller au respect des règles d'exploitation (vidange sur sols ressuyés ou gelés).

2.5.6 Programme d'actions ACTIONS DIVERSES

A – Certification PEFC

La forêt n'est pas certifiée PEFC.